# Fiche pédagogique : Route de pêche
# L'Angoumois : chalutier arrière de haute mer

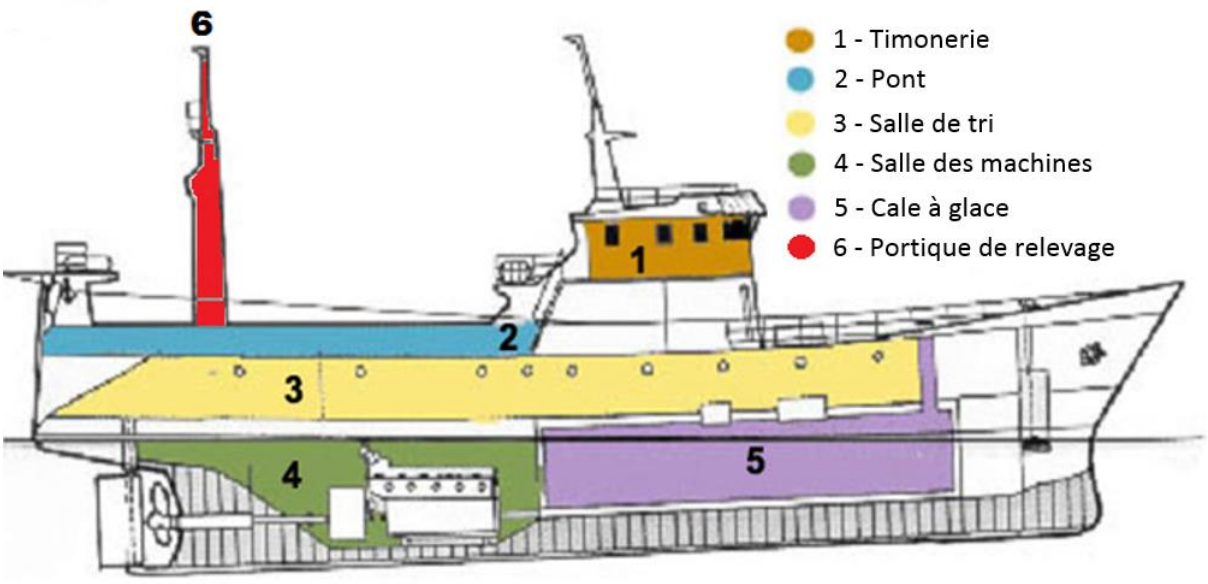


**Figure 1 : Plan du chalutier l'Angoumois**
**©MMLR**

Armateur : ARPV

Longueur : 38m

**Figure 2 : Le chalutier l'Angoumois**
**©histoiresmaritimesrochelaises.fr**

Tirant d'eau : 4m35

Moteurs : 1 Crépelle 1100 CV Diesel pour la propulsion + 2 Poyaud (138 et 420 CV) pour la production d'électricité (bord, treuil et cale à glace)

Construit en 1969 à Dieppe

Capacité de la cale à poissons : 50 tonnes

## Quel type de navire est l'Angoumois ?

C'est un navire de pêche, un chalutier pêche arrière, c'est-à-dire qu'il pêche grâce à un chalut (gros filet). Le navire partait en moyenne 15 jours. On parle de pêche de haute mer (hauturière). Construit en 1969, il symbolise la pêche industrielle typique des années 60 et 70 : à cette époque la criée de La Rochelle recevait plus de 20 000 tonnes de poisson par an.

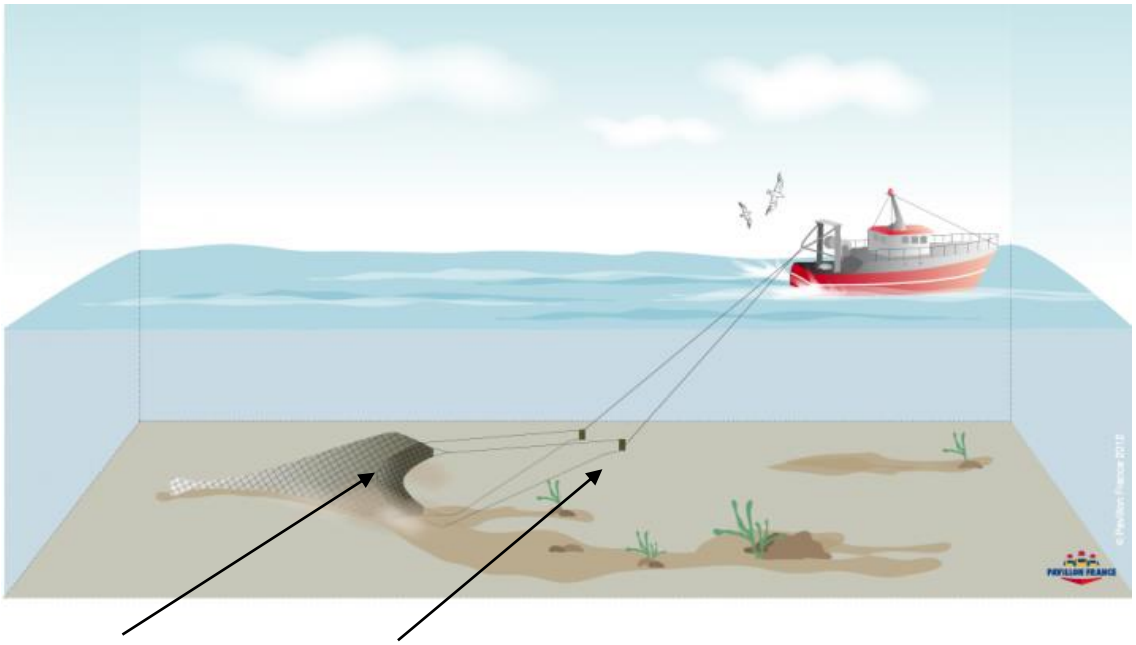

**Chalutage de fond**. Les panneaux divergents permettent d'ouvrir le chalut grâce à la pression de l'eau.

**Figure 3 : Chalutage de fond**
**©baleinesendirect.ofg**

## Combien de personnes vivaient à bord ?

Il y avait entre douze et quatorze membres d'équipage : un patron, un chef mécanicien, un lieutenant de pont, un bosco, un second mécanicien, un graisseur, cinq matelots, un matelot/cuisinier, un novice, un mousse.

## Quelles étaient les zones de pêche de l'Angoumois ?

Le chalutier a travaillé surtout au nord/ouest de l'Espagne, dans le Golfe de Gascogne, en Mer Celtique voir en Mer d'Irlande.

## Quel instrument le patron utilisait-il pour se localiser ?

A cette époque, on utilisait un DECCA, instrument de radionavigation (système remplacé par le GPS). Chaque patron avait sa carte DECCA sur laquelle il ajoutait des informations personnelles : présence de rochers à contourner, épaves, zone difficiles à pêcher, zones très riches en poissons…

Ces cartes sont personnelles et secrètes et indiquent les traits de chalut des campagnes précédentes.

Figure 4 :
©MMLR

Figure 5 :
©MMLR

## Le capitaine de l'Angoumois pouvait-il repérer les bancs de poissons ?

Oui, grâce à un appareil très précieux pour les marins pêcheurs : le sondeur. Il indique la profondeur sous le navire et permet au capitaine de savoir s'il est sur un fond rocheux ou sablonneux. Il permet également de repérer les bancs de poissons et les épaves.

## Quels poissons étaient pêchés ?

Les poissons ne vivent pas tous dans les mêmes profondeurs. On distingue 3 habitats différents :

- **Les espèces Benthiques** : elles vivent en étroite relation avec le fond des eaux. Elles trouvent leur nourriture dans le sédiment et en dépendent donc pour leur subsistance. Ce sont souvent des poissons plats comme la sole, la limande, le turbot, la baudroie, la raie…
- **Les espèces Démersales** : elles vivent à proximité du fond mais n'en sont pas dépendantes : elles circulent dans la colonne d'eau généralement pour s'alimenter. Ce sont le merlu, le merluchon, le merlan, le cabillaud, le lieu, le bar...
- **Les espèces Pélagiques** : elles vivent « en pleine eau », parfois proche de la surface. On peut citer le hareng, la sardine, l'anchois. Ces poissons ont le dos bleu/vert, cette coloration les protège des oiseaux et prédateurs marins. La plupart de ces poissons sont grégaires, ils nagent « en banc » (en groupe) ; Leur forme oblongue leur permet de nager très rapidement.

Les poissons recherchés sur l'Angoumois étaient le merlu, le merluchon, la dorade. Mais Ils pêchaient également le cabillaud, le lieu. Ce sont des espèces de haute valeur marchande.

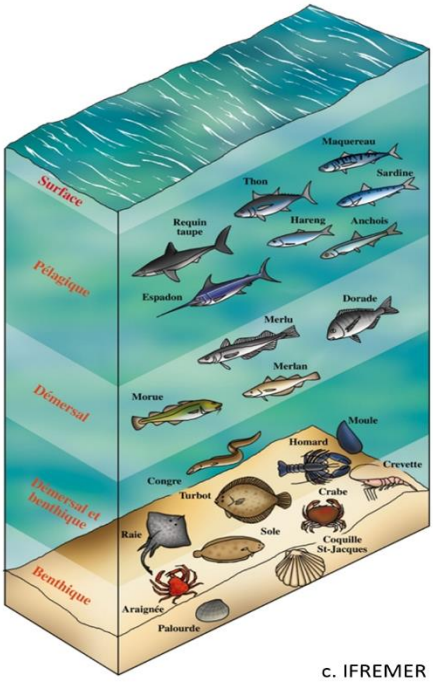


**Figure 6 : Les espaces marines en fonction des profondeurs**
**©Ifremer**

## Quelles sont les différentes étapes du chalutage ?

Le chalut est mis à l'eau. Au bout de deux heures environ, il est viré à bord grâce aux câbles du treuil puis hissé par le portique de relevage. Lorsque le chalut est relevé, on ouvre la trappe. Le poisson tombe alors dans le trunk (compartiment de stockage situé sous le pont), puis est acheminé sur un tapis roulant en salle de tri pour être vidé, lavé, trié puis glacé.

**Figure 7 : Chalut gorgé de poissons**
**©MMLR**

## Que faisait-on du poisson au retour de la pêche ?

Les poissons étaient débarqués à l'Encan (le long bâtiment qui longe le musée), puis vendus à la criée (vente aux enchères). Les grossistes (les mareyeurs) choisissaient tel ou tel arrivage, telle ou telle espèce, en fonction des besoins de leurs clients (restaurateurs, supermarché, etc.…).

**Figure 8 : La Halle à Marée de La Rochelle (l'Encan)**
**©Archives MMLR**

**Figure 9 : L'équipage vide les poissons de leurs viscères**
**©Archives MMLR**

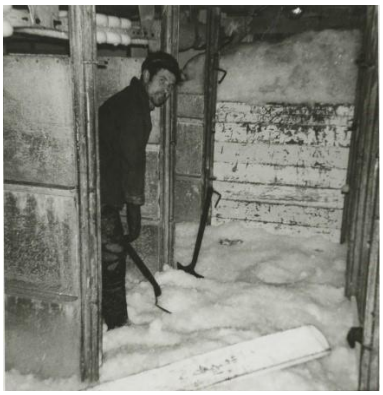

**Figure 10 : Glaçage du poisson dans la cale de l'Angoumois**
**©Archives MMLR**

## Qu'est-ce que la Godaille ?

En plus de la vente du poisson, chaque marin recevait 2kg de poisson par jour de pêche. Cette part de la pêche, appelée Godaille, était vendue si le marin le souhaitait. Distribuée en même temps que la paie, elle permettait de compenser une mauvaise campagne de pêche.

## Pourquoi l'Angoumois était considéré comme un chalutier « moderne » à l'époque de sa construction ? (1969)

Jusque dans les années 1960, les chalutiers pêchaient « sur le côté », (chalutiers dit classiques), contrairement à l'Angoumois qui virait son chalut par l'arrière grâce à sa rampe arrière. Cette dernière technique permet une mise à l'eau et une remontée simplifiée du chalut.

**Figure 11 : Le Manuel-Joël, chalutier classique (pêche latérale)**
**©MMLR**

## La Rochelle était-elle un grand port de pêche en 1969 ?

La Rochelle, des années 1920 et jusqu'à la fin des années 60, était l'un des trois plus importants ports de pêche de France, avec plus de 20 000 tonnes de poissons débarquées chaque année. Le déclin de la pêche rochelaise était toutefois déjà entamé, entre autre causé par la surpêche dans le Golfe de Gascogne, l'éloignement des zones de pêche (Mer Celtique, Ouest Ecosse) par rapport aux pêcheurs du Nord et de Bretagne, le choc pétrolier des années 70, l'abrogation de lois favorisant l'investissement dans les armements industriels (les quirats).

## Pourquoi l'Angoumois a-t-il arrêté son activité ?

En 1991, l'Angoumois connut une panne moteur qui l'immobilise. En ce début des années 90, la pêche industrielle rochelaise n'est plus rentable. En conséquence, suite au plan de réduction de la flotte de pêche (plan Mellick), l'Angoumois est désarmé pour être offert la même année au Musée Maritime par sa société d'armement, la SARMA. Le Musée le fait classer au titre des monuments historiques en 1993.

**Figure 12 : Chalutier côtier qui rentre au port**
**©MMLR**

## Aujourd'hui, existe-t-il encore des chalutiers comme l'Angoumois au port de pêche de La Rochelle ?

Non, il n'y a plus de pêche « industrielle » en partance de La Rochelle. Les chalutiers de 38 mètres comme l'Angoumois ne font plus partie de la flotte rochelaise depuis le début des années 90. Cette dernière est aujourd'hui constituée d'environ 80 chalutiers côtiers, appelés Coureauleurs, qui partent à la journée, et de quelques chalutiers hauturiers qui partent 2 à 4 jours.

## Que pêche-t-on aujourd'hui à La Rochelle ?

Aujourd'hui le port de pêche de La Rochelle est situé à La Pallice (Chef de Baie). Les principales espèces pêchées sont la seiche, le merlu, le cabillaud, la dorade, le bar et le maigre.

**Figure 13 : Cabanes colorées du port de Chef de Baie**
**©cartesfrance.fr**

## Quelles espèces sont surpêchées, et quel est l'état des stocks de poissons aujourd'hui ?

En 2019, cinq des espèces les plus surexploitées sont l'anchois du Pérou, le lieu d'Alaska, le hareng de l'Atlantique, la morue de l'Atlantique, le maquereau espagnol du Pacifique.

L'état des lieux est difficile à connaitre précisément, car il dépend de l'espèce, mais aussi des zones où elle est prélevée et également de la saison. Par exemple les stocks de cabillaud (morue) sont pauvres en mer d'Irlande et en mer Celtique mais très fournis dans l'Atlantique nord-est (au large de la Norvège et de la Russie). Des bons stocks peuvent notamment être causés par de bonnes conditions climatiques, mais aussi des résultats des plans de gestion. Ces plans de gestions permettent d'établir des quotas de pêche afin d'assurer la pérennité de la reproduction des espèces.

Dans l'Atlantique nord-ouest, l'inquiétude persiste pour le cabillaud, la morue, le merlu et l'églefin, dont les stocks ne parviennent pas à se reconstituer malgré les quotas.